

Pour une production énergétique sûre et nationale



**Document de fond de l'Union démocratique du centre
pour la garantie de l'approvisionnement électrique**

Août 2020

Table des matières

1. D'un coup d'œil	2
1.1. La stratégie énergétique du Conseil fédéral est inapte	2
1.2. Aperçu des exigences	4
1.2.1. Réduction de l'immigration.....	4
1.2.2. Production nationale grâce à l'extension de la force hydraulique	4
1.2.3. Approvisionnement assuré grâce à la poursuite de l'exploitation des centrales nucléaires.....	5
1.2.4. L'éventuelle conclusion d'un accord sur l'électricité présente des aspects importants.....	5
1.2.5. Garder le sens de la mesure dans le soutien de nouvelles technologies.....	5
1.2.6. Non au renchérissement de l'électricité	6
2. Chiffres et faits	6
2.1. Consommation électrique en 2019	6
2.2. Mix électrique 2019.....	7
2.3. La stratégie énergétique 2050 et l'immigration de masse	7
2.4. Développements de la société	8
3. La stratégie de l'approvisionnement énergétique du point de vue actuel.....	10
3.1. Évaluations contradictoires de la sécurité de l'approvisionnement	11
3.2. L'accord sur l'électricité avec l'UE peut être très dangereux.....	11
3.3. L'importance des nouvelles énergies renouvelables est manifestement surestimée.....	12
3.4. Mieux entretenir les usines électriques existantes et encourager de nouveaux investissements.....	12

1. D'un coup d'œil

1.1. La stratégie énergétique du Conseil fédéral est inapte

Dans la perspective de l'objectif climatique renforcé du Conseil fédéral (zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050)¹, la Suisse doit relever de lourds défis, car l'électrification de la société accroît la demande d'électricité. Une étude du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (Empa) annonce en effet que, nonobstant l'amélioration de l'efficacité énergétique, la consommation de courant électrique augmentera notablement à cause du développement de la mobilité électrique, de la décarbonisation² dans le secteur immobilier et de la progression de la numérisation. Concrètement, l'Empa part d'une hausse de la consommation d'électricité de 25%, soit de 13,7 térawattheures³ durant les années à venir.⁴

A titre de comparaison: les centrales nucléaires de Beznau I+II et Leibstadt produisent environ 13,6 térawattheures par an.⁵ Au total, le parc d'usines électriques du canton d'Argovie produit chaque année près de 17 térawattheures d'énergie électrique, dont 3,4 térawattheures avec de l'énergie hydraulique. Cette quantité équivaut à près de 30% de la production électrique suisse totale.

La stratégie énergétique du Conseil fédéral est inapte pour les simples raisons suivantes:

- premièrement, la Suisse s'interdit la construction de nouvelles centrales nucléaires, si bien qu'à la fin de la durée de fonctionnement des usines nucléaires existantes elle sera privée d'une part importante de sa production électrique (actuellement un peu plus de 35% de la

¹ Le Conseil fédéral veut une Suisse climatiquement neutre d'ici à 2050, le Conseil fédéral, www.admin.ch

² Évolution de l'activité économique, spécialement de l'économie énergétique, vers une baisse de l'utilisation de carbone. L'objectif théorique à long terme est une économie exempte de carbone.

³ 1 térawattheure [TWh] = 1 000 000 000 de kilowattheure [kWh]; la consommation moyenne d'un logement de deux personnes est d'environ 2000 kWh; voir www.ekz.ch.

⁴ Impacts of an Increased Substitution of Fossil Energy Carriers with Electricity-Based Technologies on the Swiss Electricity System, Empa, 21 juin 2019.

⁵ L'électricité, une énergie clé, canton d'Argovie, à consulter sur www.ag.ch

production électrique totale). Les importations devront donc augmenter, surtout en hiver.⁶ De plus, en mettant hors service ses centrales nucléaires, la Suisse perd son importante énergie de bande (besoins électriques de base quotidiens 24 heures sur 24; énergie indispensable à la stabilité du réseau électrique).

- deuxièmement, la révision de la loi sur l'énergie exige – contrairement à la clause sunset approuvée dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 – un subventionnement durable des investissements dans les nouvelles énergies renouvelables (vent, soleil, biogaz) alors que ces ressources n'apportent pas une contribution substantielle à la sécurité de l'approvisionnement, notamment durant le semestre d'hiver.⁷
- troisièmement, la révision de la loi sur l'approvisionnement électrique vise à adapter le marché suisse de l'électricité au développement du marché électrique européen.⁸ Le Conseil fédéral a en effet décidé lors d'une de ses séances de septembre 2019 de maintenir l'ouverture du marché de l'électricité. Or, cette mesure ne suffit pas à elle seule à garantir la sécurité de l'approvisionnement. Durant l'hiver 2016/2017, la Suisse a importé plus de 10 térawattheures d'électricité. Ces importations ont poussé l'infrastructure à "la limite de sa capacité"⁹. Les réseaux de transport d'électricité ne sont manifestement pas assez puissants. En raison de la longue durée des procédures d'autorisation (en moyenne 25 ans pour la construction d'une nouvelle ligne, voire pour l'aménagement d'une ligne existante), ce problème ne peut pas être résolu rapidement. En outre, on ne sait pas à l'heure actuelle comment se poursuivra la politique de la France dans le domaine nucléaire (il est aujourd'hui prévu que la part du nucléaire au mix électrique français soit réduite de plus de 70% actuellement à 50%), ni dans quelle mesure l'Allemagne aménagera son réseau pour le transport de l'énergie éolienne du nord vers le sud, si bien qu'on n'est pas certain que ce pays puisse à moyen terme continuer d'exporter de l'électricité. La crise due au nouveau coronavirus a de surcroît révélé qu'en cas de difficultés, chaque État défend en priorité ses propres intérêts (exemple du matériel de protection commandé par la Suisse et retenu à l'étranger), si bien que l'efficacité d'un accord sur l'électricité conclu avec l'UE peut être mise en doute. L'abandon à moyen terme de la production d'électricité à partir du charbon en Europe (notamment en Allemagne à partir de 2038), risque fort de provoquer des situations de pénurie, notamment durant la saison froide. Les conséquences pour les pays ne disposant pas d'une production énergétique suffisante en seront extrêmement graves.
- quatrièmement, la consommation moyenne d'énergie par personne a certes diminué de 14,5% entre 1990 et 2019, mais en même temps la consommation énergétique totale a progressé de 5,5% en raison de l'augmentation de 23,4% de la population résidante de Suisse.¹⁰ Le projet d'abandon des énergies fossiles et, partant, l'électrification de la société auront pour effet que, nonobstant le renforcement de l'efficacité énergétique, la consommation d'électricité augmente en raison du développement de la mobilité électrique, de la décarbonisation dans le domaine immobilier et de la progression de la numérisation. La rapide croissance démographique en raison d'une immigration toujours aussi massive contribuera également à l'augmentation des besoins d'électricité.

Un approvisionnement électrique performant est d'une importance capitale pour la société moderne. Sans électricité, rien ne va plus; le monde s'arrête dans le vrai sens du terme.¹¹ La croissance économique et la prospérité dépendent de l'électricité. Jusqu'ici, la Suisse disposait d'un avantage considérable dans ce domaine grâce à son mix électrique sûr, indépendant, financièrement abordable et ménageant l'environnement. Ces bonnes conditions de départ doivent absolument être préservées. Il est donc indispensable pour l'avenir du pays que les

⁶ Cf. liste des centrales nucléaires de Suisse, à consulter sur www.wikipedia.de

⁷ Révision de la loi sur l'énergie (mesures d'encouragement à partir de 2023), réponse à la consultation, à lire sur www.udc.ch.

⁸ Révision de la loi sur l'approvisionnement électrique, réponse à la consultation, www.udc.ch

⁹ L'autorité de surveillance met en garde contre une pénurie en hiver, "Zuger Zeitung" du 5 juin 2020.

¹⁰ Énergie – faits et chiffres, DFAE Présence Suisse, sur www.eda.admin.ch

¹¹ Le 30 juillet 2012 un des plus grands blackouts de tous les temps s'est produit en Italie. Pendant une certaine période plus de la moitié de la population était sans électricité. La Suisse n'est pas non plus à l'abri d'un tel incident. En 2003, un court-circuit en Suisse a paralysé également l'approvisionnement électrique de l'Italie. Au total 55 millions de personnes ont attendu jusqu'à 18 heures le retour de l'électricité. Selon une étude récente de la Confédération, une panne électrique de 30 minutes en Suisse coûte entre 250 et 900 millions de francs.

conditions-cadres dans ce domaine soient conçues de manière à garantir cet approvisionnement électrique à des conditions optimales.¹² L'UDC refusera et combattra avec détermination les propositions qui détériorent la sécurité de l'approvisionnement, augmentent les coûts et accroissent la dépendance de l'étranger.

La Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral est parfaitement inapte, surtout face à l'immigration de masse que subit la Suisse. La Suisse doit augmenter elle-même sa production électrique pour garantir la sécurité de son approvisionnement et pour éviter de tomber dans une dangereuse dépendance. Des expériences aux issues incertaines et notamment l'opposition idéologique absurde à certains agents énergétiques ménageant le climat, comme le nucléaire, doivent être catégoriquement rejetées. La Suisse a besoin de sécurité en termes de planification, d'investissement et de droit pour relever les défis qui lui seront lancés à l'avenir dans le domaine énergétique.

1.2. Aperçu des exigences

1.2.1. Réduction de l'immigration

Les conséquences de la surpopulation de notre petit pays sont extrêmement graves. Pour accueillir plus d'un million d'immigrants durant les 13 années écoulées, il a fallu construire une surface équivalant à quelque 57'000 terrains de football, donc bétonner 407 millions de mètres carrés de surface naturelle, notamment pour réaliser quelque 454'000 nouveaux logements. Mais un million d'immigrants représentent aussi 543'000 voitures et 789 bus supplémentaires sur les routes et 9 milliards de kilomètres supplémentaires parcourus. Ces personnes consomment 2 milliards de kilowattheures par an, soit la production de 500 grandes éoliennes, ainsi que 59 milliards de litres d'eau potable.

La consommation moyenne par habitant a certes baissé de 14,5% entre 1990 et 2019, mais cette économie a été plus que compensée par l'augmentation de la population de 23,4% durant cette même période, développement qui a provoqué une hausse de la consommation d'électricité de 5,5%.¹³ En clair, les efforts d'économie de chaque habitant de la Suisse ont été annihilés par une immigration incontrôlée.

La consommation d'électricité en Suisse a même progressé de 10% entre 2000 et 2018¹⁴, bien que la consommation par habitant ait baissé de 6,9% malgré une augmentation massive du nombre d'appareils électriques dans les ménages.¹⁵ A ce niveau également, l'immigration a laissé des traces et annihilé tous les efforts d'économie.

Il ne sert à rien à la Suisse d'investir dans d'onéreuses mesures d'efficacité énergétique et d'imposer des efforts d'économie à ses habitants si, parallèlement, elle accueille chaque année un nombre d'immigrants égal à celui à la population de la ville de Bienne. La consommation d'électricité de la Suisse a augmenté globalement de 10% depuis l'an 2000 alors qu'elle a baissé de 6,9% par habitant.

1.2.2. Production nationale grâce à l'extension de la force hydraulique

La Suisse compte 638 usines hydrauliques qui assurent 56% de la production électrique totale du pays.¹⁶ Ce mode de production ménage l'environnement; il est financièrement avantageux et indépendant de l'étranger. Or, les possibilités d'étendre l'exploitation de la force hydraulique sont limitées. Pour augmenter la part de la force hydraulique au mix électrique suisse, il est indispensable d'améliorer certaines conditions-cadres.

L'UDC exige la création de conditions-cadres légales permettant d'augmenter la production électrique à partir de la force hydraulique suisse d'au moins 3 térawattheures

¹² L'aspect de l'économicité doit être tout particulièrement pris en compte.

¹³ Énergie – faits et chiffres, DFAE Présence Suisse, à consulter sur www.eda.admin.ch

¹⁴ OFS, consommation d'énergie finale selon les agents énergétiques.

¹⁵ OFEN, Stratégie énergétique 2050, rapport d'observation 2019, p.11.

¹⁶ Énergie – faits et chiffres, DFAE Présence Suisse, à consulter sur www.eda.admin.ch; statistique électrique suisse 2019.

(TWh) d'ici à 2034/2035. Les procédures de planification et d'autorisation doivent être simplifiées et le droit de recours des associations doit être levé.

De l'avis de l'UDC, la Suisse doit créer des conditions-cadres favorables aux investissements, notamment dans la perspective de l'ouverture complète du marché de l'électricité. La compétitivité internationale de la Suisse dans ce secteur doit être renforcée et la sécurité de l'approvisionnement doit être garantie à long terme. Or, les conditions-cadres actuelles et les projets dans ce sens ne génèrent pas suffisamment d'incitations à la construction de capacités de production supplémentaires au niveau national.

Aux yeux de l'UDC, il est proprement inacceptable que la nouvelle loi sur l'énergie discrimine le renouvellement d'équipements existants par rapport aux investissements dans de nouvelles installations. Il est pourtant évident que les investissements dans le renouvellement d'usines hydrauliques sont non seulement plus économiques, mais aussi plus réalistes que de nouveaux investissements.

1.2.3. Approvisionnement assuré grâce à la poursuite de l'exploitation des centrales nucléaires

La garantie de la sécurité de l'approvisionnement électrique est absolument prioritaire. Une production électrique abondante et à un prix abordable est un facteur clé de la compétitivité, de la croissance et de la prospérité générale. Avec une part de près de 36% au mix électrique, l'énergie nucléaire est le deuxième pilier dans l'ordre de l'importance de l'approvisionnement électrique de la Suisse. Elle constitue aussi une valeur sûre en termes d'indépendance nationale. Bien que l'uranium nécessaire au fonctionnement des usines nucléaires ne soit pas présent dans le sous-sol suisse, l'approvisionnement de la Suisse auprès de pays politiquement stables est assuré pour de nombreuses années. Le niveau de sécurité des centrales nucléaires suisses est extrêmement élevé en comparaison internationale. Ces équipements sont constamment adaptés au progrès technique. Qui plus est, ces centrales, qui ne produisent presque pas d'émissions de gaz à effet de serre, apportent une contribution notable non seulement à la sécurité de l'approvisionnement, mais aussi à la politique climatique.

L'UDC exige que les centrales nucléaires actuelles puissent fonctionner aussi longtemps que leur sécurité et leur économicité sont garanties. Elle s'oppose catégoriquement à une limitation de leur durée d'exploitation.

1.2.4. L'éventuelle conclusion d'un accord sur l'électricité présente des aspects importants

La sécurité de l'approvisionnement doit aussi être renforcée par un rattachement de nature commerciale aux marchés de l'électricité voisins. En outre, chaque consommateur final doit pouvoir choisir librement son fournisseur d'électricité. L'UDC approuve en principe cette ouverture des marchés. Elle tient cependant à relever explicitement que cette ouverture ne doit pas constituer un précédent à la conclusion d'un accord avec l'UE sur l'électricité ou à la reprise d'autres réglementations de Bruxelles.

Si un accord sur l'électricité devait être conclu par la suite – uniquement s'il est dans l'intérêt de la Suisse – il s'agira dans tous les cas de sauvegarder durablement la souveraineté de la Suisse afin qu'elle puisse fixer de manière autonome les conditions-cadres de son marché de l'électricité.

1.2.5. Garder le sens de la mesure dans le soutien de nouvelles technologies

La loi sur l'énergie interdisant la construction de nouvelles centrales nucléaires, les installations existantes devront cesser de fonctionner dans un espace de temps prévisible. Ces capacités devront être remplacées par de nouvelles technologies comme la géothermie de profondeur, la biomasse, les petites usines hydrauliques, la photovoltaïque ou encore la force éolienne. Si le développement de ces technologies n'est pas suffisamment avancé à ce moment-là, il faudra, pour garantir la sécurité de l'approvisionnement, prolonger l'exploitation de la force nucléaire et revenir à la construction d'usines hydrauliques de grande taille.

De l'avis de l'UDC, la Suisse a besoin d'un régime commercial nouveau et solide dans lequel les énergies renouvelables doivent être rentables. Il ne peut être question de poursuivre la politique de subventionnement actuelle.

1.2.6. Non au renchérissement de l'électricité

L'UDC s'oppose avec détermination à toute nouvelle taxe ou redevance qui renchérit la production électrique. Chaque agent énergétique doit s'imposer sur le marché par ses propres qualités. Les subventions et d'autres interventions de l'État visant à favoriser certains modes de production électrique doivent être rejetées. La production électrique doit se fonder sur les principes de l'économicité, de l'indépendance nationale et de la protection de l'environnement. L'UDC refuse de nouveaux impôts, taxes et redevances, de même que des interventions réglementaires qui renchérissement la production d'électricité.

De l'avis de l'UDC, la construction et l'aménagement d'installations de production électrique doivent se fonder sur les principes de l'économicité, de l'indépendance nationale et de la protection de l'environnement.

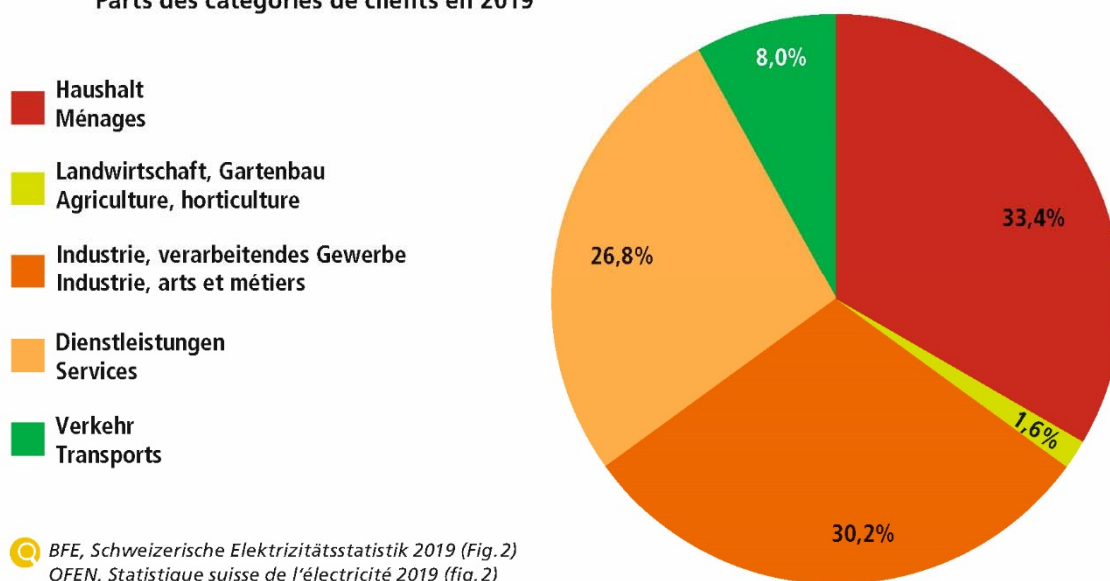
2. Chiffres et faits

Avant d'appliquer une stratégie d'abandon de l'énergie nucléaire, il faut connaître exactement les chiffres et les faits dont dépend ce projet. Cette analyse est élémentaire puisqu'il s'agit de garantir à l'avenir également le bon fonctionnement de l'approvisionnement en électricité.

2.1. Consommation électrique en 2019

En 2019 la Suisse a consommé 57,2 milliards de kilowattheures (Mrds kWh) d'électricité.¹⁷

Fig. 2 Stromverbrauch 2019 nach Kundenkategorien
Parts des catégories de clients en 2019



La consommation¹⁸ augmente fortement depuis le milieu des années quatre-vingt jusqu'à ce jour – ce qui est normal pour un pays connaissant une économie florissante et une prospérité croissante.

¹⁷ OFEN, Statistique suisse de l'électricité 2019, OFS 2020; 1 TéraWatttheure [TWh] = 1 000 000 000 de kilowatttheure [kWh]; la consommation moyenne d'un logement de deux personnes est d'environ 2000 kWh; voir www.ekz.ch.

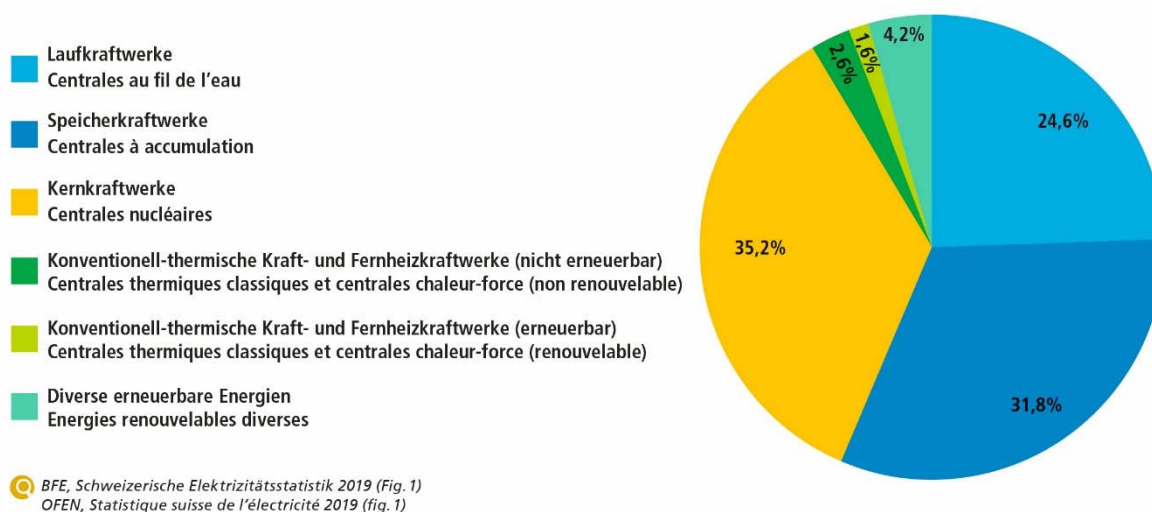
¹⁸ OFEN, Statistique suisse de l'électricité 2019, OFS 2020, p. 2 ss.

Avec une part de 33,4% à la consommation électrique, les ménages se classent au premier rang. Viennent ensuite l'industrie, les arts et métiers avec 30,2% et le secteur des services avec 26,8%, soit plus d'un quart de l'électricité consommée au niveau national. Le domaine des transports, les chemins de fer, mais aussi l'éclairage des routes ont consommé 8%. L'agriculture est le plus petit consommateur avec 1,6%.¹⁹

2.2. Mix électrique 2019

56,4% de l'électricité produite en Suisse provient de la force hydraulique (usines au fil de l'eau et usines à lac d'accumulation), 35,2% de la force nucléaire et 8,4% d'usines thermiques traditionnelles et d'autres centrales.²⁰ Cette dernière catégorie comprend également les énergies renouvelables qui assurent aujourd'hui un peu moins de 5,8% de la production électrique totale. La part des nouvelles énergies renouvelables à la production électrique nationale est donc négligeable.²¹ La principale ressource électrique renouvelable est toujours la force hydraulique.

Fig. 1 Stromproduktion 2019 nach Kraftwerkategorien
Production d'électricité en 2019 par catégories de centrales



2.3. La stratégie énergétique 2050 et l'immigration de masse

La Stratégie énergétique 2050 constitue un ensemble de mesures approuvé par le peuple suisse le 21 mai 2017 dans le cadre d'une votation fédérale. Partant d'un projet d'abandon à moyen terme de l'énergie nucléaire, l'approvisionnement électrique durable de la Suisse sera transformé de fond en comble. Cette stratégie comporte notamment des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique, à réduire les émissions de CO2 et à encourager les énergies renouvelables. Le but est de réduire la dépendance de la Suisse des importations d'énergie fossile. Ce train législatif comprend également une interdiction d'autoriser de nouvelles centrales nucléaires.²² Sans tenir compte de l'immigration de masse et de l'interdiction des centrales nucléaires pourtant exemptes d'émissions de gaz à effet de serre, le Parlement a approuvé en été 2017 la ratification de l'accord de Paris sur le climat qui impose à la Suisse une réduction de ces émissions de CO2 de 50% d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 1990.

¹⁹ OFEN, Statistique électrique suisse 2019, p. 3.

²⁰ BFE, OFEN, Statistique électrique suisse et OFEN, Statistique suisse des énergies renouvelables 2011

²¹ Un exemple parlant pour illustrer la problématique des énergies renouvelables: l'installation solaire du Stade de suisse (12'000 m2) produit en une année autant d'électricité que la centrale nucléaire de Leibstadt en 67 minutes. Il serait d'ailleurs beaucoup plus judicieux d'encourager le solaire thermique plutôt que la photovoltaïque, car le premier apporte une contribution sensiblement plus importante à l'approvisionnement énergétique (remplacement du pétrole).

²² Stratégie énergétique 2050, à consulter sur www.wikipedia.ch

Compte tenu du fait que la population de la Suisse passera de 6,7 millions d'habitants en 1990 à quelque 10 millions en l'an 2030 à cause de la libre circulation des personnes²³, cette réduction de moitié des émissions de CO2 ne sera pas réalisable grâce au seul progrès technique.

Sans limitation de l'immigration de masse, l'approvisionnement électrique de la Suisse connaîtra des pénuries même en présence de l'énergie nucléaire et il faudra forcément recourir à des agents énergétiques produisant des émissions.

2.4. Développements de la société

La croissance massive de la population évoquée ci-dessus aura des effets sur tous les domaines de la vie sociale en Suisse. Par exemple, le trafic connaîtra une croissance disproportionnée. L'augmentation du trafic ferroviaire et routier était déjà très élevée selon des estimations anciennes:

Augmentation pronostiquée 2000-2030 ²⁴	Route	Rail
Trafic de personnes	+ 20%	+ 45%
Trafic de marchandises	+ 35%	+ 85%

Compte tenu des taux de croissance actuels, ces valeurs seront très certainement dépassées avec les effets que l'on imagine sur la consommation d'électricité, mais aussi sur la consommation d'énergie en général.

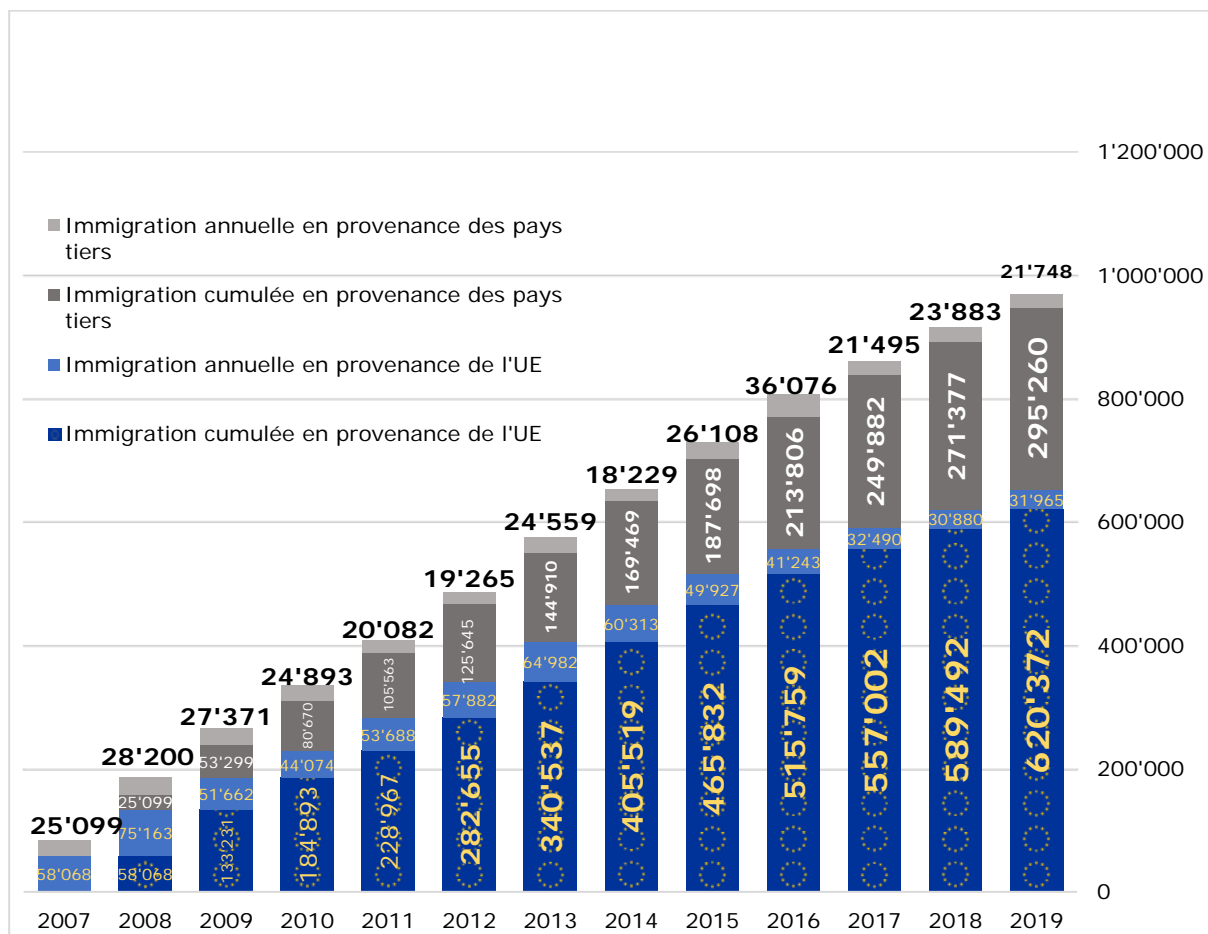
Des effets seront également perceptibles dans le domaine du logement. Le remplacement des énergies fossiles dans le chauffage entraînera forcément une augmentation de la consommation d'électricité (par exemple, pour les pompes à chaleur).²⁵

L'immigration de masse joue un rôle de premier plan dans ce contexte: depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 2007 et jusqu'en 2019, la population de la Suisse s'est accrue d'un million d'habitants uniquement à cause de l'immigration. Ce chiffre équivaut à la population du canton de Berne.

²³ Il s'agit là d'un scénario de référence de l'OFS. C'est dire que la croissance démographique pourrait être plus ou moins importante (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/evolution-future/scenarios-suisse.html>)

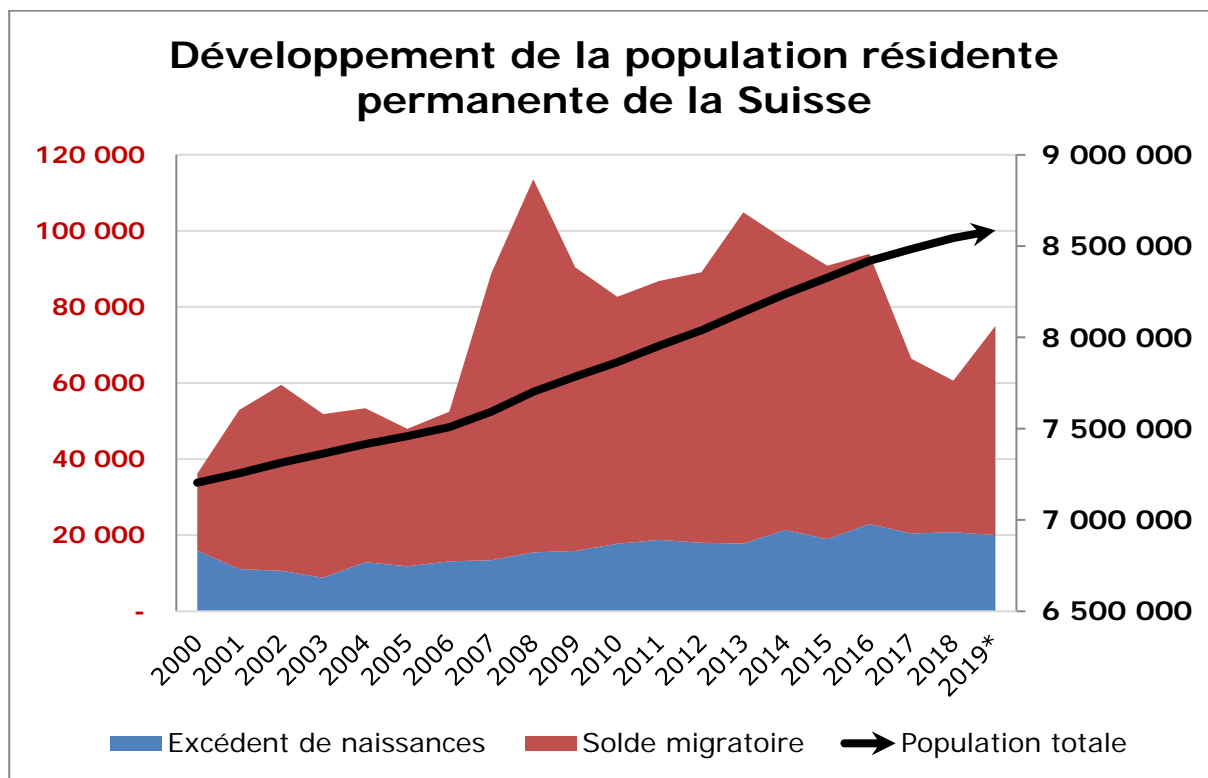
²⁴ ARE (2006): Perspectives du trafic de personnes en Suisse jusqu'en 2030; ARE (2004): Perspectives du trafic de marchandises en Suisse jusqu'en 2030 – hypothèses et scénarios.

²⁵ Il existe dans ce domaine un grand potentiel pour la chaleur solaire qui peut remplacer l'énergie fossile.



Source: propre présentation sur la base des chiffres de l'OFS "Migrations internationales de la population résidente permanente selon la nationalité, le sexe et l'âge". Pour les chiffres concernant l'année 2019 (y compris l'immigration de ressortissants de l'AELE), voir le [communiqué de presse](#) du SEM due 30.01.2020

La population résidente permanente de Suisse a passé durant la même période à plus de 8,6 millions d'habitants. Alors que l'excédent de naissances (les naissances moins les décès) était de 17'000 en moyenne par an, la majeure partie de la croissance démographique est due à l'immigration de masse. La progression de l'immigration depuis 2007 est particulièrement remarquable. Elle n'est pas le fait du hasard puisque cette année-là le système des contingents pour les ressortissants de l'UE a cédé la place à la libre circulation.



Source: propre présentation sur la base des chiffres de l'OFS "Bilan de la population résidente permanente, 1861-2018" et OFS "Population résidente permanente et non permanente selon la nationalité, le sexe et le canton".

Depuis 2007, plus de 650'000 étrangers en chiffre net ont immigré en Suisse uniquement depuis l'UE. Ce nombre est comparable à la population du canton d'Argovie. Il correspond à une immigration nette de 50'000 personnes en moyenne annuelle.²⁶

Pour utiliser une image: chaque année en Suisse on assiste à l'émergence d'une ville de la taille de celle de Bienne ou d'un canton de la grandeur de celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures, mais composé uniquement de ressortissants UE et devant offrir à ces derniers les infrastructures nécessaires. Si on y ajoute les immigrants provenant d'Etats tiers, on constate que la Suisse subit une immigration d'environ 75'000 personnes par an, soit l'équivalent de la population de la ville de St-Gall ou d'un canton comme celui du Jura.

Cette croissance démographique massive a aussi des conséquences pour l'aménagement du territoire. Dans l'idée d'éviter une dispersion supplémentaire de l'habitat, les grandes installations solaires et éoliennes en pleine campagne ne constituent certainement pas une option valable pour le futur approvisionnement énergétique, car ces deux agents énergétiques prennent de la place et détruisent les paysages. En revanche, le potentiel des toits des immeubles agricoles pourrait être complètement exploité pour capter l'énergie solaire.

3. La stratégie de l'approvisionnement énergétique du point de vue actuel

Pour l'UDC, il est indispensable que la production électrique suisse soit sûre et financièrement abordable, qu'elle ménage l'environnement et qu'elle soit aussi indépendante que possible de l'étranger. Or, cet objectif est impossible à atteindre avec la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Celle-ci est trop chère et même irréaliste; elle impose de nouvelles obligations et restrictions et accroît la dépendance de l'étranger. Sa réalisation constitue une expérience extrêmement dangereuse et menace la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse.

²⁶ Statistique OFS "Migrations internationales de la population résidente permanente selon la nationalité, le sexe et l'âge". <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken.assetdetail.9466955.html>. Le solde migratoire moyen chez les ressortissants UE se montait à 50'180 personnes par an entre 2007 et 2019.

3.1. Évaluations contradictoires de la sécurité de l'approvisionnement

Les évaluations de la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse à l'avenir sont largement contradictoires.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) se fonde sur une étude "System Adequacy"²⁷ (évaluation de la sécurité à moyen et à long terme de l'approvisionnement électrique) pour constater que la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse est garantie même dans des scénarios extrêmes. L'OFEN affirme que des problèmes d'approvisionnement locaux ne se manifesteraient que si la France et l'Allemagne supprimaient d'importantes capacités de production dans le réseau. La Suisse est cependant dépendante des importations²⁸ dans tous les scénarios. Or, comme l'Allemagne abandonnera jusqu'en 2022 l'énergie nucléaire et jusqu'en 2038 la production d'électricité à partir du charbon et comme la France projette de réduire la part du nucléaire à son mix électrique de 70% aujourd'hui à 50%, les problèmes de la Suisse sont quasiment programmés d'avance.

De son côté, la Commission fédérale de l'électricité (Elcom) met en garde dans sa propre et récente étude "System Adequacy" contre une trop forte dépendance des importations d'électricité²⁹. Dans un document de fond sur la production électrique hivernale, elle exige une augmentation de la production d'environ 5 à 10 térawattheures durant la saison froide. Elle a confirmé cette exigence dans sa prise de position relative à la consultation sur la révision de la loi sur l'énergie (LEne).³⁰

Les études les plus récentes mettent en garde contre une trop grande dépendance de la Suisse des importations d'électricité. De l'avis de l'UDC, il faut créer des incitations qui encouragent l'augmentation de la production surtout en hiver.

3.2. L'accord sur l'électricité avec l'UE peut être très dangereux

Les bases de décision de la Confédération ne tiennent aucun compte de l'augmentation constante de la consommation électrique et du projet de conclure un accord sur l'électricité avec l'UE. Or, ces deux aspects sont extrêmement importants.

Il est très probable que, malgré les efforts visant à renforcer l'efficacité énergétique, la consommation d'électricité augmentera sensiblement en Suisse à cause du développement de la mobilité électrique, de la décarbonisation dans le domaine immobilier et de la progression de la numérisation. Cette hausse de la consommation n'est jusqu'ici pas reproduite dans les bases de la Confédération (perspectives énergétiques). L'institut Empa annonce une augmentation de la consommation de 25%, soit de 13,7 térawattheures, dans les années à venir.³¹

La Suisse et l'UE négocient depuis 2007 un accord sur l'électricité qui réglerait notamment l'accès aux marchés des deux contractants. Ces négociations ont entre-temps été suspendues, car l'UE a décidé pour des raisons politiques de faire dépendre la conclusion d'un accord d'accès au marché de l'électricité de la signature dudit accord-cadre institutionnel. Les conséquences de l'absence d'un accord sur l'électricité sont déjà perceptibles. Ainsi, des fournisseurs d'énergie et exploitants de centrales électriques suisses sont exclus des marchés de certains produits (Intraday, Day ahead, énergie de régulation). De plus, il n'est plus tenu compte des goulets d'étranglement dans le réseau suisse, si bien que la stabilité de

²⁷ Il s'agit d'une démarche de modélisation globale de la situation de l'approvisionnement qui prend en compte l'orientation stratégique dans les domaines de la production et de la consommation ainsi que l'infrastructure nécessaire en termes de réseaux.

²⁸ Bases de la sécurité de l'approvisionnement énergétique, rapport sur la Stratégie énergétique 2050, à consulter sur www.admin.ch/bfe

²⁹ EICOM System Adequacy 2030, étude sur la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse en 2030, 17 juin 2020, sur www.elcom.admin.ch

³⁰ Condition de base pour assurer une production hivernale suffisante, document de fond de l'EICOM, 2020, sur www.elcom.admin.ch

³¹ Impacts of an Increased Substitution of Fossil Energy Carriers with Electricity-Based Technologies on the Swiss Electricity System, Empa, 21 juin 2019.

notre réseau est menacée.³² Faute d'un accord entre la Suisse et l'UE, les importations d'électricité, auxquelles le Conseil fédéral semble se fier, ne sont juridiquement pas garanties. Cela dit, les expériences faites récemment pendant la crise due au nouveau coronavirus ont révélé que même un accord ne garantit pas les importations et que celles-ci peuvent être suspendues à tout moment par un Etat voisin, si celui-ci est lui-même en proie à des difficultés d'approvisionnement.³³

De plus, l'Allemagne retirera dans les années à venir d'importantes capacités de production de son réseau, comme nous l'avons noté à plusieurs reprises ci-dessus. La disponibilité du parc d'usines électriques françaises, donc la capacité d'exporter de la France, suscite également des doutes, surtout durant les mois d'hiver.

De l'avis de l'UDC, la conclusion d'un accord sur l'électricité ne doit en aucun cas servir de précédent à la reprise d'autres réglementations. Il est hors de question que la Suisse conclue un accord-cadre institutionnel sous la pression d'un chantage.

3.3. L'importance des nouvelles énergies renouvelables est manifestement surestimée

Les partisans de la Stratégie énergétique 2050 ne cessent de rappeler l'importance capitale de l'extension des énergies renouvelables pour la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse. Or, ces milieux continuent de surestimer totalement le potentiel de ces énergies. Il n'existe toujours pas de centrale géothermique de profondeur dans notre pays. La force éolienne est encore très loin des 4,3 TWh annoncées dans le message sur la Stratégie énergétique 2050 et les nouveaux projets sont fortement contestés. Les potentiels de la biomasse et des petites centrales hydrauliques sont limités. De plus, leur exploitation a fréquemment des effets nuisibles sur l'environnement et suscite donc des oppositions. Concernant la photovoltaïque, une étude de l'EPF Lausanne arrive à une conclusion nettement moins optimiste que celle citée par la Confédération.³⁴

Le potentiel de la force hydraulique est lui aussi limité. Le rapport explicatif accompagnant le rapport sur la révision de la loi sur l'énergie (LEne) relève certes que l'exploitation des nouveaux lacs de glaciers en formation et des zones dont la glace s'est retirée offre un potentiel notable pour la réalisation des objectifs d'extension. Or, le projet Trift, qui ne se trouve pourtant pas dans un paysage protégé, fait bien comprendre que les nouvelles installations se heurteront à des résistances massives. On a déjà appris la constitution d'un "Comité Trift".³⁵

Pour toutes ces raisons il est évident aux yeux de l'UDC qu'à moyen terme au moins les deux agents énergétiques, que sont la force hydraulique et l'énergie nucléaire, doivent continuer de former les principaux piliers de l'approvisionnement énergétique de la Suisse. Aucun autre agent énergétique n'arrive à la hauteur de l'énergie hydraulique et nucléaire en termes de capacité, de coûts et de sécurité de l'approvisionnement. Il s'avérera à long terme si des nouvelles technologies comme la géothermie de profondeur peuvent devenir compétitives sur le marché et si elles peuvent être exploitées à grande échelle.

3.4. Mieux entretenir les usines électriques existantes et encourager de nouveaux investissements

Dans un tel contexte, il est important de commencer par accorder une plus grande attention à l'entretien des usines électriques existantes. La production électrique des centrales nucléaires est fiable, notamment en hiver, alors que la photovoltaïque, même étendue, ne produit quasiment rien durant la saison froide. Néanmoins, on assiste constamment à des tentatives politiques de durcir sans raison objective la réglementation imposée aux centrales

³² Accord sur l'électricité Suisse-UE, Mêmes droits pour les consommateurs suisses et les acteurs du marché de l'électricité, ASE du 28 janvier 2019.

³³ La Suisse doit produire plus d'électricité, NZZ du 5 juillet 2020.

³⁴ Le courant manque en hiver – quel est le potentiel du courant solaire?, "NZZ am Sonntag" du 4 juillet 2020.

³⁵ Protection des paysages contre force hydraulique: vaut-il la peine de sacrifier une nature intacte pour construire un lac d'accumulation?, "Aargauer Zeitung" du 1^{er} octobre 2019.

nucléaires. Ces durcissements n'accroissent pas la sécurité des centrales, mais imposent aux exploitants des charges financières supplémentaires et réduisent la production électrique.

Ce sont les centrales hydrauliques existantes qui apportent la principale contribution au futur approvisionnement électrique de la Suisse. Leur pérennité n'est cependant pas garantie. En raison des prix volatils de l'électricité et des craintes de ne pas pouvoir amortir des investissements à cause de la longue durée des phases à bas prix, les exploitants ont tendance à renoncer aux indispensables investissements de rénovation. On ne répare que quand c'est absolument nécessaire et on accepte des pannes. Cette situation s'aggravera alors que la durée des concessions arrivera à son terme, car il restera encore moins de temps pour amortir les investissements. Du coup, il n'est guère intéressant pour les exploitants de demander une nouvelle concession, parce que la poursuite de l'exploitation exige au préalable d'importants investissements.³⁶

Il est absolument nécessaire de mettre en place des conditions-cadres favorables aux investissements (de remplacement) dans les installations de force hydraulique. Il n'est pas acceptable non plus que la suppression des centrales nucléaires soit compensée par une augmentation des importations.

La compétitivité de la force hydraulique suisse est de surcroît compromise par la charge élevée des redevances (indemnités pour l'utilisation de la force hydraulique). A l'avenir, l'UE ne reconnaîtra d'ailleurs plus les attestations d'origine de la force hydraulique nationale. Du coup, les exploitants perdront d'autres rentrées qui leur manqueront finalement pour financer des investissements.³⁷

En cas de non-reconnaissance réciproque des attestations d'origine européenne – cela concerne surtout les certificats norvégiens – la force hydraulique nationale pourrait être revalorisée au moins dans le pays.

L'arrêt des centrales nucléaires prive la Suisse d'un peu plus de 35% de sa production électrique actuelle. Cette perte est d'autant plus grave que ces usines contribuent surtout en hiver à la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse. L'extension dans les délais utiles des énergies renouvelables, donc leur disponibilité notamment durant la saison froide, est non seulement douteuse, mais elle est même loin d'être assurée à court et à moyen terme en raison de l'absence de capacités de stockage suffisantes. Il faut donc absolument améliorer les conditions-cadres soutenant les investissements pour permettre à la Suisse de se doter de capacités de production supplémentaires suffisantes.

Si on définit la sécurité de l'approvisionnement comme un bien d'intérêt public, il est justifié de répartir le risque commercial entre les exploitants des centrales, les investisseurs et les consommateurs, comme c'est actuellement le cas avec la prime du marché accordée aux usines hydrauliques. On pourrait de surcroît songer à définir un degré d'autosuffisance en vertu duquel le parc d'usines électriques doit être capable de couvrir en hiver x% de la consommation suisse.

Il est de toute manière prévisible qu'à l'avenir des installations de couplage chaleur-force³⁸ (CCF) devront contribuer à l'alimentation électrique décentralisée en hiver pour garantir la stabilité du réseau et réduire la dépendance des importations.

³⁶ Investissements dans les éoliennes, Association suisse pour l'aménagement des eaux ASAE, fiche d'information 2018.

³⁷ Des nuages noirs pointent à l'horizon, Association suisse des entreprises électriques ASE du 4 mai 2020.

³⁸ Par couplage chaleur force (CCF), on entend de manière simplifiée un chauffage qui produit en même temps de l'électricité ou une usine électrique qui fournit aussi de la chaleur. Le consommateur est ainsi approvisionné avec les deux principales formes d'énergie, l'électricité et la chaleur. La chaleur qui résulte de la production électrique sert à chauffer de l'eau, à produire de la vapeur ou à sécher. L'énergie du combustible consommé par les équipements CCF est exploitée à raison de 90 à 95%. Source: OFEN

Pour garantir la sécurité de l'approvisionnement, il faut préparer la planification d'une usine électrique back-up. Notamment durant les mois critiques de la saison froide, il est important que la Suisse puisse assurer elle-même une partie substantielle de la production électrique.

Enfin, les réseaux de transport et de distribution doivent être renforcés pour assurer leur stabilité. Le réseau de transport électrique suisse n'est pas suffisamment pris en compte dans le calcul des capacités dans les régions voisines. Des augmentations imprévues des flux d'électricité («loopflows») en sont la conséquence et peuvent dans certaines conditions provoquer des surcharges et menacer la sécurité des réseaux. Ces problèmes se posent notamment durant le semestre hivernal lorsque la Suisse et la France importent simultanément de l'électricité. Les "loopflows" peuvent aussi être atténuées moyennant l'installation de transformateurs-déphaseurs, mais les coûts qui en résulteraient pour la Confédération seraient disproportionnés.³⁹

Il est évident que, face à une immigration massive qui augmente les besoins d'électricité et compte tenu des incertitudes concernant les futures importations d'électricité depuis les pays voisins, il faut rapidement mettre en place des conditions-cadres favorisant le développement des réseaux de transport d'électricité en Suisse. Conformément aux conditions-cadres internationales, la construction de conduites électriques en Suisse doit être correctement indemnisée et les accords commerciaux doivent être équitables. Il n'est pas acceptable que les grands voisins de la Suisse et notamment l'UE considèrent la Suisse uniquement comme une plaque tournante électrique.

³⁹ Cf. le postulat 20.3054. Imark. Réseau à haute tension transnational. Installation de déphaseurs aux frontières.